



Réf. Farde e-Assemblées : 2332010

N° OJ : 111

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/04/2020

Objet : Octroi de subsides 2020.- Montant total de 32.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale ;

Vu la loi du 14 novembre 1983 sur le contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions ;

Vu le crédit inscrit à l'article 70008/33202 du budget ordinaire de 2020 ;

Considérant les activités des associations ASBL Centre Culturel Maghrébin/Espace Magh - ASBL Abracadabus - ASBL Bravvo - ASBL Haptique - ;

Vu l'avis de la section de l'Instruction publique ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article unique :

Octroyer les subsides suivants :

- 10.000,00 EUR à l'ASBL Centre Culturel Maghrébin - Espace Magh, pour la bibliothèque El Baroudi - E.D. n°20/14617 ;
- 2.000,00 EUR à l'ASBL Abracadabus, pour le projet "papys et mamys conteurs" - E.D. n°20/14618 ;
- 15.000,00 EUR à l'ASBL Bravvo, pour le soutien scolaire - E.D n°20/14619 ;
- 5.000,00 EUR à l'ASBL Haptique, pour le projet "Apprendre à apprendre en faveur des jeunes atteints de troubles des apprentissages" - E.D. n°20/14620.

Article 70008/33202 du budget ordinaire 2020.

Annexes :

